





A Madame Marisol TOURAINE Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes 14, avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Paris, le 19 janvier 2016

Madame La Ministre.

Apres une forte mobilisation le 1^{er} octobre dernier, portant les revendications d'une profession qui réclame la juste reconnaissance de son exercice professionnel au quotidien, les Infirmiers Anesthésistes ont aujourd'hui le sentiment de se faire endormir.

Cette reconnaissance passe par l'officialisation de ses niveaux d'autonomie et d'expertise qui garantissent la teneur et la qualité de l'offre de soins en anesthésie-réanimation, urgences, secours pré hospitaliers et gestion de la douleur des établissements de santé publics et privés.

Nos organisations ont accepté la demande de mise en place d'un groupe de travail ayant pour but d'asseoir l'exercice professionnel actuel des IADE, tout en mettant en avant les possibilités d'évolutions.

Un calendrier a été accepté par l'intersyndicale ayant initié le mouvement, ce qui a mis en suspens l'action, au moins le temps du processus qui incluait la rencontre prévue avec certains représentants médicaux.

La date initialement prévue le 7 janvier 2016 devait nous être confirmée la dernière semaine de décembre, or à ce jour et suite à son annulation, nous sommes toujours sans nouvelle de la DGOS.

Ne pouvant penser qu'il s'agit d'une manœuvre délibérée d'une DGOS sous la pression d'un lobbying puissant, nous nous permettons de vous réclamer la fixation d'une date de réunion avant la fin du mois de janvier, faute de quoi, nous ne pourrions qu'annoncer aux infirmiers anesthésistes l'échec de ces travaux et envisager rapidement une nouvelle et forte mobilisation de l'ensemble de la profession.

Dans l'attente de votre réponse et de l'attention que vous voudrez bien porter au mouvement des infirmiers anesthésistes, nous vous prions de croire, Madame La Ministre, en notre très haute considération.

Denis Basset Secrétaire Fédéral Jean-Marc Serrat Président *Mireille Stivala*Secrétaire Générale